

Pour diffusion immédiate
Le 8 décembre 2006
2006/nr-139

**LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DOIT ACCORDER UN FINANCEMENT
ÉQUITABLE POUR LES SOINS DE SANTÉ DE L'ONTARIO**

*L'Ontario reçoit 53 \$ de moins par habitant, dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé,
que les autres provinces du Canada.*

TORONTO - Le gouvernement fédéral doit fournir le même financement en soins de santé aux Ontariens qu'aux habitants d'autres régions du pays, a indiqué aujourd'hui le ministre de la Santé et des Soins de longue durée, George Smitherman, en se rendant à la conférence de deux jours des ministres de la santé fédéral, provinciaux et territoriaux qui se déroule à Moncton.

« Notre gouvernement veut s'assurer que les Ontariennes et les Ontariens obtiennent l'accès aux services de santé dont ils ont besoin et qu'ils méritent, a dit le ministre Smitherman. Nous avons accompli beaucoup de choses mais nous pouvons faire encore mieux une fois que le gouvernement fédéral mettra fin à l'iniquité en matière de financement qui dure depuis longtemps à l'égard de l'Ontario. Le financement fédéral, dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé, doit être réparti de façon juste, de sorte que tous les Canadiens, y compris ceux de l'Ontario, soient traités équitablement. »

À l'heure actuelle, dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé, le gouvernement fédéral offre à l'Ontario 53 \$ de moins par habitant qu'à d'autres provinces du Canada. Cela représente pour l'Ontario un manque à gagner de 677 millions de dollars par année.

La demande du ministre Smitherman est venue quelques jours seulement après que les dernières données de l'Institut canadien d'information sur la santé ont indiqué que les dépenses en santé par habitant de l'Ontario arrivent au septième rang au pays.

Le ministre Smitherman veut aussi que le gouvernement fédéral ne mette pas à exécution son plan visant à réduire son financement destiné à la réduction des temps d'attente. Si aucun changement n'est apporté aux plans actuels, le financement fédéral, que les provinces utilisent pour réduire les temps d'attente, diminuera considérablement en 2008–2009, au moment où le volume de services aura augmenté de façon très marquée.

« Nous voulons entendre du gouvernement fédéral qu'il est prêt à soutenir son comité de garantie des temps d'attente avec le financement nécessaire pour apporter des améliorations durables en matière d'accès aux soins de santé», a dit le ministre Smitherman.

Le plan décennal de 2004 aide les provinces et les territoires à atteindre les objectifs en matière de temps d'attente et à apporter d'autres améliorations au système de santé, mais il n'engage pas les gouvernements à accorder des garanties sur les temps d'attente ni à fournir le financement nécessaire pour les réduire.

L'Ontario est un chef de file au Canada pour la réduction des temps d'attente grâce à :

- l'investissement de 611 millions de dollars depuis novembre 2004 dans la Stratégie de réduction des temps d'attente de l'Ontario, laquelle a permis 657 000 nouvelles interventions dans cinq services clés (chirurgies oncologiques, interventions cardiaques, chirurgies de la cataracte, arthroplasties de la hanche et du genou et examens par IRM et tomodensitométrie);
- la réduction des temps d'attente, notamment une diminution de 87 jours pour les arthroplasties du genou, de 86 jours pour les chirurgies de la cataracte et de 70 jours pour les arthroplasties de la hanche;
- la création d'un site Web qui fournit au public des renseignements sur les temps d'attente dans les hôpitaux de la province.

-30-

Renseignements (médias) :

Jeff Rohrer
Conseiller en relations avec les médias
416 326-8016

Dan Strasbourg
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
416 314-6197

Public : 1 866 532-3161

Ce communiqué ainsi que d'autres documents médiatiques sont affichés dans la section *Médias d'information* de notre site Web à l'adresse suivante : www.health.gov.on.ca/indexf.html.

Pour en savoir plus sur les résultats dans le domaine de la santé, rendez-vous sur www.resultatsontario.gouv.on.ca.

Also available in English